



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E107865

VALABLE JUSQU'AU 05/06/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/07/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 397 874 454 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8000836

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 169238374B001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 169238374B001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : PARRET ET FILS (CHARPENTE COUVERTURE)

90 ROUTE DES MONTS DU LYONNAIS  
69510 MESSIMY

Téléphone : 04 78 45 12 05

Portable : 06 70 10 17 06

Fax : 04 78 87 91 56

Site Internet : charpenteparret.fr

E-mail : contact@charpenteparret.fr

Responsabilité légale :

PARRET LAURENT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur)	21/03/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	21/03/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.